



CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR¹

Tout intervenant du club doit respecter et promouvoir les valeurs véhiculées par ce code.

- Je considère chaque athlète avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au potentiel physique, au statut économique ou à toute autre condition.
- J'agis toujours dans le meilleur intérêt des athlètes.
- Je considère que le développement de la personne prime sur le développement du sport.
- Je connais et respecte les règles écrites et non-écrites de mon sport.
- Je respecte toutes les décisions des arbitres et officiels.
- Je considère la performance ou la contreperformance comme une conséquence du plaisir de s'entraîner.
- Je respecte les athlètes, entraîneurs et partisans des autres équipes.
- Dans le cadre de l'entraînement je ne touche jamais aux athlètes sous ma supervision à moins au préalable de leur avoir demandé la permission.
- Je reconnais dignement la performance des athlètes concurrents.
- J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser les athlètes concurrents.
- Je fais preuve d'honnêteté envers les athlètes et le sport.
- J'honore mes engagements écrits et verbaux face aux athlètes et au club.
- Je fais preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers mes collègues.
- Je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité.
- J'informe les athlètes des dangers inhérents à la pratique de notre sport.
- J'informe les athlètes des dangers inhérents à la consommation d'alcool ou de drogues.
- Je contribue à l'avancement de la profession par l'échange de mes connaissances et de mon expérience avec mes collègues et les étudiants.
- J'utilise un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Je respecte mon pouvoir d'entraîneur en préservant l'intégrité physique et mentale des athlètes.
- Je véhicule l'importance d'être toujours en bonne condition physique.
- Je protège une image reflétant les valeurs positives de mon sport et de l'entraîneur.
- Je suis ambassadeur du Club de ski de fond du Parc du Mont-Orford.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.

¹ Ce code est inspiré du code adopté par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ): <http://rseq.ca/ethiquesportive/codesetdocumentation>.

Révisé février 2023